

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UICN

Lucerne, Suisse, 2 juillet 1966

10. Iriomote Jima

Considérant que des îles intactes et de topographie variable sont particulièrement importantes pour l'étude de nombreux aspects des organismes vivants,

la **9^e Assemblée générale de l'UICN** réunie à Lucerne en juin 1966

note avec inquiétude les plans d'intervention radicale dans la végétation primitive d'Iriomote Jima, dans l'Archipel de Ryukyu, qui constitue une importante relique de la végétation typique de cette partie du Pacifique, et

prie instamment les autorités responsables de l'administration de cette île d'y établir la plus grande réserve possible et de la conserver dans un état intact comme région-laboratoire potentielle pour l'étude scientifique future.